



Hôpitaux de Lyon

**Centre de Référence
Troubles des Apprentissages
Service 502**

***Conseils pour la scolarité des enfants présentant
un trouble attentionnel***



Madame, Monsieur,

Vous accueillez au sein de votre classe un/des enfants souffrant d'un trouble attentionnel. Afin de comprendre cette particularité et de favoriser leur prise en charge, nous avons essayé de vous donner quelques pistes d'aménagements pédagogiques.

Les troubles de l'attention se distinguent d'un trouble de la motivation. Ils s'expriment quel que soit le degré de motivation de l'enfant et son affinité avec la matière et se répercutent dans tous les apprentissages (mathématiques, graphisme, lecture...) et les activités de loisirs.

Ils rendent les apprentissages plus coûteux en temps (lenteur) et en énergie (fatigue).

L'enfant ne fait aucunement exprès, cela n'est pas en lien avec un défaut éducatif, il est victime de son trouble.

Qu'est-ce qu'un trouble attentionnel ? Diagnostic et prise en charge

Les troubles de l'attention sont prédominants dans les pathologies neurologiques *suivantes* : épilepsie, traumatisme crânien, tumeurs cérébrales, trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité. Ils sont fréquemment associés à d'autres troubles d'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dysphasie), et peuvent parfois être observés dans le cadre de difficultés psycho-affectives (dépression, troubles anxieux), ou de pathologies psychiatriques (autisme).

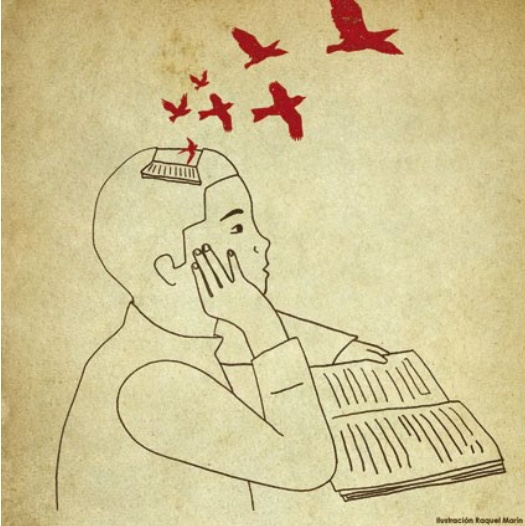
Le diagnostic de trouble attentionnel est fait par une équipe pluridisciplinaire spécialisée (neuropsychologue, neuro-pédiatre, pédopsychiatre), qui devra déterminer l'origine (la cause) des troubles.

Le trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité TDAH est comme son nom l'indique composé de 3 symptômes : l'inattention, l'impulsivité, l'hyperactivité.

Il existe des formes mixtes alliant inattention + impulsivité + hyperactivité, des formes où l'inattention + l'impulsivité seront prédominantes, des formes où l'hyperactivité sera prédominante.



Ainsi les formes où l'inattention prédomine peut passer inaperçue car en classe l'enfant reste discret, pourtant l'enfant sera également en difficultés scolaires.



Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ?

❖ **Difficulté à maintenir son attention de manière constante et soutenue dans le temps.**

L'enfant est lent dans l'exécution de la tâche et ne parvient pas à finir seul les activités engagées. Les performances se détériorent rapidement en fonction du temps au cours d'une même tâche (dégradation du graphisme ou augmentation du nombre d'erreur par exemple). Les oublis sont très fréquents (matériel, consignes, devoirs, règles d'accord).

Le démarrage d'une activité est très lent, voire impossible seul.

Au cours de la réalisation d'une tâche, l'enfant décroche et paraît ailleurs.

On note des fluctuations de l'attention, qui peuvent être à l'origine de variations de performances selon les moments de la journée, alors que l'enfant possède les compétences requises.

❖ **Difficulté très marquée à répartir simultanément leur attention sur deux tâches**

L'enfant a du mal à faire deux choses en même temps (par exemple : écrire et écouter, suivre et intervenir de façon adaptée dans une conversation).

L'enfant est facilement découragé par une tâche complexe à réaliser (« Je ne sais pas faire, je n'y arriverai pas »).

Le passage d'une activité à une autre ne se fait pas à la vitesse requise ou attendue.

❖ **Difficulté à filtrer les informations non pertinentes pour la tâche en cours**

L'enfant est très facilement distrait. Les stimulations environnementales (bruits, conversations, lumière, images, mouvements) parasitent la réalisation de la tâche.

Lorsqu'il est confronté à une situation élaborée (film, texte, leçon, conversation, carte de géographie), l'enfant aura tendance à percevoir une collection d'éléments indépendants les uns des autres, plutôt qu'une seule information globale.

L'enfant parvient difficilement à planifier les différentes étapes de son action ou de sa réflexion.

L'enfant présente des difficultés d'organisation matérielle (cartable, présentation des cahiers).

L'enfant est impulsif, se précipite pour effectuer une tâche ou répondre à une question (ne lève pas le doigt pour parler, répond avant la fin de la question).

L'enfant ne peut pas s'empêcher de saisir et d'utiliser des objets placés à sa portée (touche à tout).

L'enfant a du mal à rester en place.



Ces enfants présentent un potentiel intellectuel normal. Ils peuvent poursuivre leur scolarité dans de bonnes conditions pour autant que leurs difficultés soient diagnostiquées et reconnues en tant que telles et que des aménagements pédagogiques spécifiques soient mis en place.

Les adaptations pédagogiques sont à mettre en place dans le cadre scolaire et familial. En fonction du type de pathologie et de la sévérité des difficultés, on pourra :

- Se limiter à une concertation entre les parents et les professionnels (enseignants et rééducateurs) : *PPRE*.
- Proposer une procédure plus officielle, en lien avec la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (PPS, ...).

Les prises en charges rééducatives (orthophonie, orthoptie, ergothérapie, psychomotricité) peuvent être proposées en fonction de la nature des difficultés scolaires associées.

Un soutien psychologique est parfois nécessaire, pour aider l'enfant à identifier, comprendre et évoluer avec ses difficultés, et parce que souvent l'enfant aura une mésestime de lui et tendance à se dévaloriser du fait du rejet permanent qu'il subit à cause de son trouble.

Principes généraux des aménagements pédagogiques

POSITIONNEMENT PHYSIQUE DANS LA CLASSE :

- Placer l'élève TDAH en priorité près du bureau de l'enseignant.
- Prioriser un bureau seul
- Réduire au minimum le matériel sur son bureau.
- Éviter de l'asseoir près des fenêtres ou du couloir.
- Éviter les éléments distrayants dans la classe (sonores, visuels).

CONSEILS PEDAGOGIQUES

- Eviter de diviser son attention en lui demandant une seule tâche à la fois : soit il écoute soit il écrit mais pas de double tâche.
- Lui laisser le temps de répondre ou de réagir, sans formuler d'autres requêtes mais éventuellement en redonnant la consigne.
- Donner des consignes claires et brèves avec un vocabulaire simple. Possibilité d'utiliser des supports visuels simples et dépouillés (pictogramme, illustration des consignes, tableaux...). Ne pas hésiter à utiliser des repères avec les couleurs, les surlignages. Ces outils d'aide-mémoire simplifiés peuvent être **réalisés avec lui**.
- Diviser les tâches en plusieurs étapes pour encourager le sentiment de maîtrise et réduire les risques d'échec et de frustration.
- Le temps des apprentissages peut être fractionné en privilégiant des séances de travail de 10-15 minutes environ séparées par 5 minutes de pause. Penser aux activités ludiques qui peuvent enrôler l'élève dans la tâche.
- Vérifier que l'élève est attentif lors de la consigne : celle-ci sera beaucoup plus entendue si elle est personnalisée (en s'approchant de lui, en le regardant, en le nommant). Il est fortement conseillé de lui demander de reformuler la tâche à réaliser. Ne pas oublier qu'une consigne donnée collectivement a peu de chance d'être perçue par l'élève TDAH.
- Cibler la compétence prioritaire du travail demandé en le soulageant de certaines tâches (par exemple un texte à trous pour un objectif grammatical). Ne pas pénaliser l'écriture et l'orthographe si ce n'est pas la compétence ciblée.
- Proposer des fiches photocopiées afin que l'élève mobilise toutes ses ressources attentionnelles sur l'écoute de la leçon plutôt que sur la copie à réaliser.
- L'encourager à demander de l'aide s'il ne comprend pas.
- L'accompagner pour planifier sa démarche puis lui apprendre petit à petit à travailler seul de manière autonome (apprentissage sur du long terme)
- Automatiser au maximum ses stratégies de réalisation pour gagner du temps et de l'énergie et respecter rigoureusement les trois étapes de planification, exécution et vérification.
- Possibilité d'indiquer visuellement le temps restant pour terminer un travail avec un timer ou quand il est plus grand en lui apprenant à utiliser une montre (apprentissage progressif de la gestion du temps).
- Prodiguer des encouragements et des félicitations dès que possible (par rapport au travail demandé tant en terme de réussite des objectifs pédagogiques qu'en terme de comportement). Il faut privilégier la qualité à la quantité.
- Possibilité de mettre en place un contrat écrit avec lui (attitude, tolérance,...). Les réussites/échecs peuvent être notés et ce support peut servir de lien entre l'école et la famille

(au quotidien, à la semaine, ...) dans le but de valoriser les progrès et d'alerter si la situation s'aggrave.

- Valoriser l'élève par rapport à ses propres capacités.
- L'encourager à participer en classe
- Tolérer l'agitation : possibilité de mettre en place des codes de conduite qui lui soient propres. Ceux-ci seront expliqués au groupe classe. Ils peuvent être établis avec l'élève et éventuellement en collectif (nombre de déplacements autorisés dans la classe ou pour aller aux toilettes...).
- Donner à cet élève des rôles dans le groupe classe qui lui permettront d'avoir une bonne estime de lui-même : il n'est pas uniquement celui qui « n'écoute » pas ou celui qui fait des bêtises (le valoriser). Prévoir au maximum des temps où il peut se déplacer : distribuer les cahiers, effacer le tableau,...
- Permettre à l'élève de se dépenser physiquement : éviter au maximum de le punir de récréation et des temps d'EPS.
- Utiliser des codes que l'élève va repérer : geste, parole, regard. Il réagira petit à petit positivement face à vos injonctions.

Ne pas oublier que l'élève est **VICTIME** de ses troubles. Il a besoin d'aide et d'étayage constants. Il a besoin d'un cadre rassurant, de repères stables et de conditions favorisantes.

Les apprentissages sont coûteux en temps et en énergie : certaines exigences pédagogiques peuvent donc être reconsidérés. Il vaut mieux en faire un peu moins et bien, que beaucoup et mal... ».

Les adaptations proposées constituent des aides idéales pour un enfant présentant un trouble attentionnel. Chaque enseignant tentera de les appliquer, en tout ou partie, dans la mesure du possible.

4/ Contacts, Association de parents

- Hyper Supers TDAH France, 37 rue des paradis 95410 Groslay. Tel : 01 34 28 70 36

<http://www.tdah-france.fr>

- Site pour les enseignants :

<http://blog.crdp-versailles.fr/ressourcesdysgarches/index.php/category/ACTUALITE>

Si vous avez besoin d'aide ?

Coordonnées de nos enseignantes spécialisées de l'éducation nationale :

Primaire : Muriel LAURIER => muriel.laurier@chu-lyon.fr

Secondaire : Laurence BOSSY => lbossy@laclass.com

04 72 35 76 43 ou 04 72 35 76 06